

La certification des établissements de santé et son appropriation dans les hôpitaux de jour pour personnes âgées.

Docteur Béatrice Demaret <sup>i</sup>

La certification des établissements de santé, portée par la Haute Autorité de Santé (HAS), est une procédure obligatoire pour les établissements de soins. Une de ses finalités, outre l'obtention du macaron signalant le niveau de soins atteint par l'établissement, est que les équipes entrent dans une démarche continue de la qualité et de sécurité des soins.

Lors de la certification, les hôpitaux de jour accueillant les personnes âgées sont plus particulièrement concernés par les méthodes « patient traceur » et « observations ». Les outils déployés par la HAS permettent aux équipes de s'approprier la démarche et de vérifier l'atteinte dans leur service du niveau de qualité requis et des marges de progression sur lesquelles travailler. Si le référentiel est le document de base de la certification, des fiches pédagogiques et des outils ont été déployés. La pratique régulière de la méthode patient traceur par les équipes, en « autotest » est un bon exercice qui doit encore trouver sa place au long cours et pas seulement lors de la venue des Experts Visiteurs le jour de la certification.

---

<sup>i</sup> Médecin gériatre, Expert Visiteur auprès de la HAS